

Exploitations agricoles et environnement
5^{ème} atelier du séminaire interne UMR Innovation, Equipe SPACTO, Supagro – INRA – CIRAD
Montpellier, 7 décembre 2010

Accompagnement des exploitations d'élevage dans une situation de confrontation avec la protection des loups (Sud-Est de la France)

Laurent Garde - CERPAM

Bonjour à tous,

Tout d'abord, pourquoi ce titre ? J'ai été invité à intervenir sur le thème de la cohabitation de l'élevage avec le loup. C'était pour moi mal poser la question que de situer le loup et l'élevage comme deux acteurs négociant une cohabitation. Le loup n'est en rien indépendant d'un contexte social imposant telle ou telle politique de gestion de ses populations. C'est dans le cadre de ce contexte politique spécifique, bien différent de ceux rencontrés à l'étranger ou dans le passé, que les systèmes d'élevage pastoraux français sont confrontés au retour des loups, au pluriel. Ce que certains appellent cohabitation n'est rien d'autre que la négociation d'une capacité d'adaptation de l'élevage pastoral à une contrainte imposée, négociation qui se déroule entre deux acteurs asymétriques en termes de rapport de force.

Le sujet étant posé, c'est une entrée originale qui m'est demandée aujourd'hui. Il s'agit d'expliquer comment, du point de vue d'un acteur de développement, s'est construite l'action autour du loup de retour dans les Alpes françaises. Il va donc falloir que je m'écarte du terrain balisé de l'analyse technique pour m'aventurer sur les terres inconnues de la prise de distance par rapport à ma propre pratique professionnelle.

A vrai dire, ce n'est pas un terrain aussi inconnu que cela parce que le loup n'est pas un sujet technique comme un autre. On peut même se demander s'il est considéré comme un sujet technique par le plus grand nombre d'acteurs concernés. Le loup est une polémique, un conflit, une crise sociale. En tant que tels, celui qui veut les affronter, le pastoraliste, l'acteur technique, s'aventure inévitablement en terrain miné.

Pour autant ce n'est pas l'histoire de la « crise sociale du loup » qu'il s'agit de retracer, encore moins un itinéraire personnel. Revenons néanmoins sur l'ambiance de l'époque.

Novembre 1992. Deux loups sont aperçus lors d'un comptage de chamois dans le vallon de Molière dans le Parc national du Mercantour. A vrai dire, nous savons maintenant que la

présence de l'espèce était un fait à peu près acquis par les spécialistes depuis au moins un an.

Mai 1993. L'annonce de la présence de loups est rendue publique sous le titre suivant : « Bienvenue au loup, il revient en France ». Le support choisi est assez curieux. C'est une co-publication du Parc national du Mercantour et d'un magazine de nature, Terre Sauvage, lequel a quelque peu forcé la main de l'Administration. Le contenu est encore plus curieux. Il s'agit certes d'une ode lyrique au loup conforme à toute la littérature hagiographique des milieux écologiques sur les grands prédateurs. Mais dans cette publication cosignée par une Administration d'Etat, les noms des lieux cités et ceux des agents du Parc qui témoignent ont été modifiés comme lors d'un reportage dans un pays en guerre civile...

Ce document nous révèle trois dimensions qui vont lourdement peser sur la suite des événements :

- Un manque de transparence, six mois au moins se déroulant avant qu'une information majeure pour l'avenir de l'élevage ne soit révélée, alors même qu'on presse les éleveurs de s'adapter sans délai.
- Une stratégie d'alliance avec le monde des passionnés de loups, qui eux sont dans la confiance dès le début, avec qui on publie la nouvelle, alors même que la Préfecture est singulièrement absente et que ni le Conseil général, ni la Chambre d'Agriculture, ni les Communes ne sont considérées comme des partenaires qu'il conviendrait d'informer.
- Enfin un parfum de clandestinité qui n'est pas pour rien dans les soupçons de réintroduction clandestine des loups.

En bref, le cadre d'un conflit social de grande envergure est posé, alliés et adversaires sont désignés, alors même que la première attaque sur un troupeau ne s'est pas encore produite...

Il n'est guère étonnant qu'un climat frôlant l'hystérie se soit aussi rapidement développé, sur un terrain malheureusement favorable puisque la création du Parc national, une quinzaine d'années auparavant, s'est faite dans un climat très conflictuel et que les cicatrices en sont encore fraîches.

Du côté de la Chambre d'Agriculture, c'est un combat juridique très vigoureux qui a été mené sur le thème de l'illégitimité des loups, qui auraient été lâchés clandestinement du point de vue de tous les éleveurs. Cette conviction est signifiante du fait que le loup est, littéralement, impensable à leurs yeux. Ce combat a tétanisé pendant de nombreuses années toute velléité de travail technique sur le sujet de la part du monde technique agricole. M'engageant sur le sujet en 1997, je peux témoigner du recul de tous mes collègues pastoralistes ou techniciens de Chambre qui me regardaient un peu comme un

kamikaze. A vrai dire, ils n'avaient pas tort. Absence aussi de la recherche agronomique. Si le loup faisait l'objet d'un intense effort de suivi scientifique de la part de naturalistes, effort qui débordait largement sur le terrain des éleveurs, l'impact du loup sur les exploitations restait absent des programmes des chercheurs dont la compétence se situent du côté des systèmes d'élevage. De ce fait, le discours sur le loup et son impact sur l'élevage était monopolisé par l'alliance, pour ne pas dire le lobby, de ses défenseurs, administratifs, scientifiques, médiatiques.

Du côté de la large alliance qui s'est ainsi bâtie autour du loup, Parc national, Ministère de l'Environnement, monde associatif, naturalistes, médias, c'est un discours tout aussi vigoureux de mise en cause des éleveurs qui a été développé. Un discours qui accentuait encore la prise de recul des techniciens d'élevage : il n'y avait décidément que des coups à prendre de tous les côtés dans cette affaire.

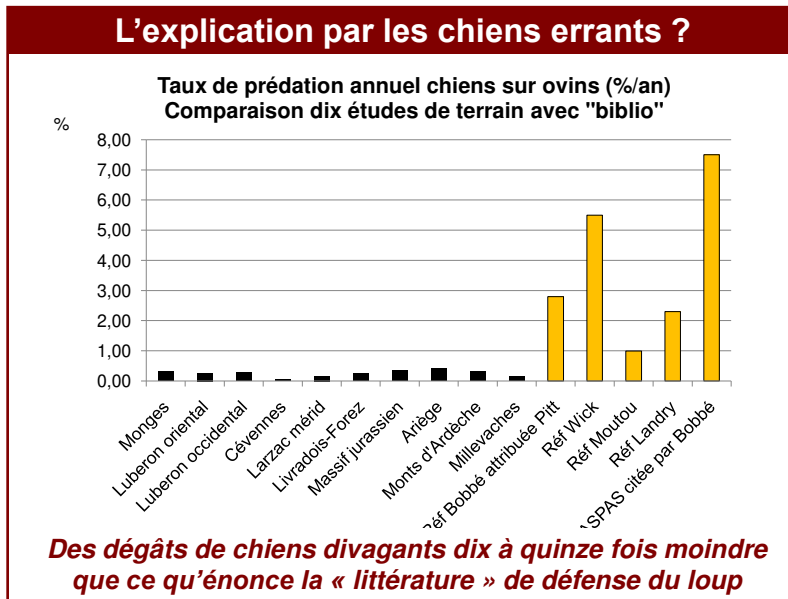
Face aux difficultés de terrain rencontrées par les éleveurs, les pastoralistes se sont néanmoins progressivement engagés dans le sujet. Mais il aura fallu 10 ans simplement pour dégager le terrain et pour pouvoir travailler.

Pour faire quel travail ?

La présence de prédateurs menaçant les troupeaux au pâturage dans des grands espaces naturels était pour nous un sujet neuf. Pour l'aborder, le seul matériau disponible était le discours écologique sur le loup, abondamment diffusé. Or ce discours présentait une contradiction majeure. Il affirmait que la prédation des loups était très exagérée, et que l'essentiel des attaques était dû aux chiens errants. Et dans le même temps, il exigeait des éleveurs qu'ils adoptent impérativement les moyens de protection les plus contraignants dès l'arrivée des loups. Ainsi le malheureux technicien pastoraliste était sommé, avec les éleveurs, de travailler de toute urgence sur un problème qui n'existait pas, ou si peu.

Aussi le premier axe de travail a-t-il été de vérifier les chiffres de dégâts de chiens errants sur les troupeaux. Si la thèse des défenseurs des loups s'avérait exacte, j'en aurais personnellement tiré les conclusions et invité les éleveurs à ne pas prendre de chiens patous, ne pas engager le regroupement nocturne des troupeaux en parcs de nuit, à ne changer en rien leurs pratiques face à une situation de prédation qui aurait été la même qu'auparavant. Ce travail de vérification des dégâts de chiens errants s'est fait en deux temps. Tout d'abord, la vérification systématique des sources citées dans les documents de défense du loup. Et là j'ai eu une surprise considérable. Aucun des chiffres circulant dans les médias, même ceux cités par des scientifiques, ne se basait sur quelque étude que ce soit. De vagues affirmations reprises en boucle et rappelant cette vieille formule, toujours d'actualité, d'un botaniste célèbre : « l'erreur est stolonifère ».

Nous avons donc lancé nos propres enquêtes dans dix départements du grand Sud de la France, en partenariat avec plusieurs Chambres d'Agriculture et Parcs régionaux, dans le cadre d'un réseau coordonné par VetSupAgro de Clermont-Ferrand. Sans rentrer dans des questions de méthode, les résultats ont montré que le niveau de dégâts de chiens enregistré par les éleveurs est 10 à 15 fois inférieur aux chiffres qui circulaient. Rien d'étonnant dès lors si les dégâts sur les troupeaux explosent dès que des loups s'installent sur un nouveau massif : c'est même comme ça qu'ils sont repérés le plus souvent. Le terrain technique était dès lors dégagé pour la protection des troupeaux, au prix d'une mise en cause sans concession d'un discours écologique sur le loup aveuglé par ses convictions préétablies.



Malgré cette avancée, l'acteur de terrain comme le scientifique spécialiste des systèmes d'élevage s'engagent dans un terrain très difficile lorsqu'ils prétendent travailler sur l'impact des loups sur les systèmes d'élevage. Si le thème des chiens errants a été largement abandonné par le discours écologique, c'est désormais le thème de la crise ovine qui est mis systématiquement en avant. Le loup ne serait rien par rapport aux autres difficultés vécues par les éleveurs ovins, en particulier économiques et sanitaires. Le thème du « loup, bouc émissaire de la crise ovine », a ainsi considérablement entravé le travail technique sur le sujet. Car pourquoi engager des moyens sur un sujet qui, stratégiquement, n'aurait qu'une importance dérisoire pour les éleveurs ? Dans ce contexte, ne conviendrait-il pas de consacrer les efforts des professionnels du développement sur ces « vrais sujets » d'inquiétude ?

Il s'agit clairement d'une stratégie d'évacuation du sujet. Le loup est un problème mineur, les bêtes tuées par ce problème mineur sont remboursées, les efforts intenses pour se protéger de ce problème mineur sont financés. Circulez, il n'y a rien voir.

Mais alors, pourquoi les éleveurs s'opposent avec autant d'obstination à ce problème mineur ? Face à cette énigme, le plus simple semble être, aux yeux de nombre de défenseurs du loup, de recourir à l'explication irrationnelle. La peur du loup, héritée des superstitions du passé, suffirait à expliquer l'incompréhensible rejet de la part des éleveurs. Tous les documents écologiques sur le loup insistent sur la peur qui tétanisait les sociétés rurales dans l'Europe chrétienne face à un prédateur pourtant inoffensif pour l'homme. Mais quel rapport, direz-vous, avec le sujet qui nous occupe ?



[Une anecdote est à ce titre très significative. Il s'agit d'un dossier déposé conjointement auprès du CASDAR par l'Institut de l'Élevage et les structures pastorales de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon il y a 4 ans. Ce dossier a été rejeté. Certes, je ne vais pas prétendre que le dossier était excellent et qu'il s'agit d'une injustice. Mais les énoncés du refus sont étonnants. L'analyse technique a été notée comme argumentée et de qualité, mais le financement de l'action demandée a été rejetée au motif que le loup relevait de la dimension psychologique des éleveurs et non de la dimension technique.]

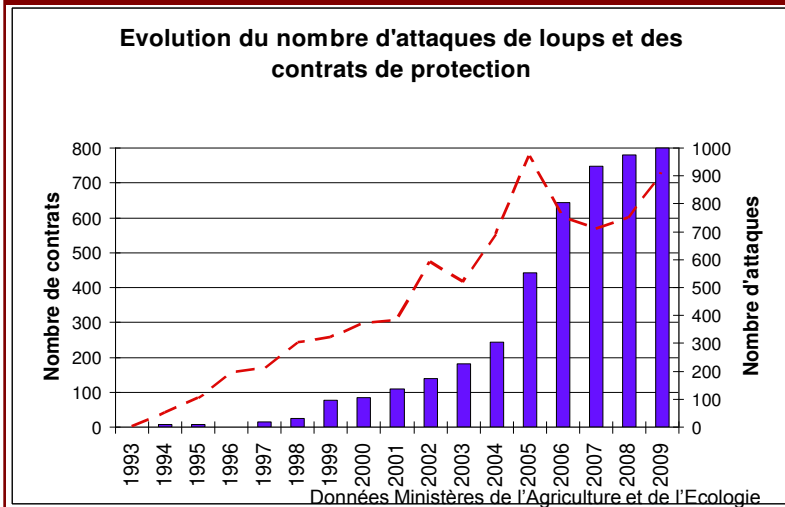
Voilà posé le décor. Encore aujourd'hui, le technicien comme le chercheur prétendant travailler sur l'impact des loups sur l'élevage doivent affronter un discours ambiant refusant de situer le débat sur le terrain technique. Les acquis de ce type de recherche sont dès lors largement inaudibles. Tout se passe comme si le discours sur le loup, jusque dans ses dimensions concernant l'élevage, était l'apanage de ses défenseurs. Avec un enjeu stratégique qui apparaît de plus en plus clairement au fil des ans. Il s'agit de refuser toute politique de régulation des loups. Le Ministère de l'Écologie comme les ONG de défense du prédateur sont arc-boutés sur une position de protection intégrale de l'espèce. La seule différence apparente entre ces deux acteurs est que le premier, le Ministère, accorde un quota annuel de six loups pouvant être tirés, mais encadré de conditions tellement restrictives que le bilan annuel des loups réellement prélevés s'étage, bon an mal an, entre zéro et un. Il s'agit clairement d'une soupape de sécurité pour faire face à l'exaspération des éleveurs, d'un sacrifice d'ordre quasiment rituel. Les associations ne s'embarrassent pas de

telles nuances. Chaque arrêté de tir de loup est déféré au tribunal, souvent avec succès. Une répartition des rôles de type gentil flic / méchant flic ?

Quelle est l'ambiance du monde de l'élevage pastoral aujourd'hui dans ce contexte ? L'acceptation du loup n'a pas progressé d'un centimètre. Faites le test de proposer aux éleveurs d'enlever les loups de leur territoire de pâturage et 100 % répondront oui. Allons, ne risquons pas l'exagération, disons 99,9 %. C'est plus un sentiment mêlé d'exaspération diffuse et de résignation qui domine. L'espace de pâturage, autrefois « amical », est aujourd'hui perçu comme dangereux et hostile. Nous acteurs du pastoralisme, avons eu la tâche ingrate d'expliquer aux éleveurs que les loups avaient une capacité de colonisation suffisante pour expliquer leur expansion dans les Alpes ; que la valeur de biodiversité reconnue à l'espèce par les acteurs de l'écologie était légitime dans la société d'aujourd'hui, et que sa légitimité risquait bien d'être supérieure à celle de leur propre avenir ; enfin que les loups étaient là pour longtemps et qu'il s'agissait, autant que possible, d'adapter leurs systèmes d'élevage. Mais il faut relater une remarque très juste émise par Nicolas Vannier, l'homme du grand nord sibérien : « *les éleveurs français haïssent bien plus les défenseurs du loup que le loup.* » Je précise que le terme haïr est de lui.

Quels sont les avancées techniques sur le sujet ? Les moyens de protection des troupeaux se sont très largement généralisés. Plus important encore, un véritable savoir-loup s'est progressivement reconstitué dans les campagnes au fil des longues saisons de garde. Mais les dégâts, après un temps de plafonnement lié à cet intense effort de protection, augmentent à nouveau rapidement depuis deux ans. En ordre de grandeur, nous devrions avoir environ 1000 attaques et 3500 pertes reconnues cette année. C'est que les moyens de protection ont leurs limites et leurs contraintes. C'est que les loups ajustent aussi leurs stratégies aux moyens qui leur sont opposés. C'est enfin qu'en absence de tout risque autre que celui du braconnage, l'audace du prédateur s'accroît. D'une certaine façon, la stratégie française de gestion de l'espèce, qui est avec l'Italie une exception à l'échelle mondiale en refusant la régulation, ne conduit-elle pas à spécialiser le loup sur le troupeau ovin en lui ôtant tout sentiment de risque à son approche ?

Une forte augmentation de la protection qui parvient à contenir la hausse des attaques



(Nb de contrats en bleu, nb d'attaques en pointillé rouge)

Avant de conclure, il faut déplacer l'analyse à un niveau plus global. Les éleveurs allaitants, très largement subventionnés, ont perdu leur légitimité d'acteur social autonome. Ils se voient imposer par la société des valeurs écologiques et environnementales fabriquées par un savoir académique qui entrent en contradiction avec leurs propres savoirs sur leur espace. Lorsque les enjeux sont convergents, comme la préservation de la biodiversité des écosystèmes de pelouses pâturés, ou comme la limitation des risques d'incendie, la gestion technique des contraintes engendrées est aisée, voire enthousiasmante pour l'acteur du développement. Mais lorsque les enjeux sont divergents, comme sur les grands prédateurs, il s'agit au mieux de limiter les dégâts et le travail est d'autant plus décourageant que sa finalité même est implicitement niée par les acteurs de l'écologie qui portent cet enjeu.

Pourquoi qualifier de divergents l'enjeu de protection des grands prédateurs par rapport à celui de l'avenir de l'élevage pastoral, dans la mesure où les pertes sont indemnisées et la protection des troupeaux financée ? N'est-ce pas la négation de l'enjeu d'une cohabitation qui devrait être recherchée ? Je parle de divergence parce que je suis acteur du réel, je ne suis pas missionnaire. Je parle d'enjeux divergents parce que les pratiques de protection des troupeaux, par la rigidité qu'elles imposent, vont à l'encontre de la nécessaire souplesse des modes de conduite des animaux au pâturage qui seule peut permettre de satisfaire les besoins des animaux en préservant la montagne. Protection des troupeaux *ou* bonne gestion pastorale, l'éleveur et le berger doivent en permanence arbitrer entre ces deux logiques contradictoires, et c'est le cœur du nouveau savoir-faire émergent. Il s'agit là du principal acquis de la recherche technique sur le sujet, et l'INRA y a largement contribué. Jacques Lasseur a ainsi bien montré dans le Mercantour que ces savoirs se construisent à l'échelle du collectif d'exploitations dans une vallée par rapport au consensus sur les bonnes façons de produire et de gérer l'espace. Les éleveurs ont donc le sentiment qu'on les invite à devenir, en quelque sorte, de mauvais professionnels.

Une rigidification des systèmes pastoraux qui entrave leur capacité d'adaptation

Le problème principal est le regroupement nocturne systématique

- Réduction du temps de pâturage
- Impossibilité du pâturage nocturne
- Accroissement des déplacements
- Aucune adaptation possible aux aléas



Mais ce type de résultat a bien du mal à irriguer les décisions administratives sur ce dossier, face à des acteurs qui vont jusqu'à penser que le loup, en obligeant enfin les éleveurs à garder leurs troupeaux, est un bienfait pour leur activité.

Toutes les exploitations ne sont pas égales face aux loups et aux contraintes que sa présence engendre. La politique de protection des troupeaux est bien adaptée au cas des alpages regroupant de gros troupeaux pendant le temps limité de l'été. Qui dit troupeau important dit capacité à mobiliser des moyens de protection importants, par l'éleveur comme par les politiques publiques. La situation est très différente pour les exploitations de montagne confrontées aux loups toute l'année. Face aux loups, leur résistance s'inscrit sur un axe d'extensivité. Pour les élevages les plus « intensifs » - tout étant relatif, il s'agit d'exploitations de montagne qui ne s'inscrivent pas dans une course à la productivité -, l'exposition au risque est moindre étant donnée la part des prés et des fourrages dans l'alimentation du troupeau. Par contre la perte de chaque animal est plus douloureusement ressentie eu égard à sa valeur économique unitaire. Les éleveurs vont tout faire pour réduire ce risque, ce qui les conduit, lorsque c'est possible, à retirer encore plus leurs animaux de l'espace de pâturage à risque. A l'inverse, pour l'élevage extensif – cette fois, il n'est guère besoin de guillemets –, la perte d'un animal est supportable, la cohérence de l'exploitation étant basée sur le grand nombre plus que sur la productivité de l'individu. Mais le risque est fort puisque le troupeau est exposé huit à douze mois par an à la prédation. Les pertes sont significatives, les contraintes d'adaptation majeures, et les exploitations deviennent de plus en plus dépendantes de l'argent du loup. La double évolution qui se dessine est donc celle d'une intensification accrue pour les élevages qui le peuvent d'un côté, et celle d'une absence de capacité autonome d'adaptation des exploitations les plus extensives, ce qui augure mal de leur avenir, de l'autre. Un retrait de l'espace pastoral de part et d'autre.

Perte de légitimité des acteurs du monde rural, et prise de pouvoir sur l'espace montagnard des acteurs de l'écologie. Telle est la double évolution que nous révèle le loup. Déjà, les techniciens en charge de gérer la seule question de protection des troupeaux face aux loups sont plus nombreux dans nos départements de montagnes que les techniciens pastoralistes s'occupant de toutes les autres questions pastorales ! Et l'emprise sur la montagne des institutions écologiques s'accroît fortement, le réseau serré des sites Natura 2000, chacun finançant un poste d'animateur, s'ajoutant aux surfaces couvertes par les Parcs nationaux et régionaux et autres réserves naturelles. A l'heure où les Chambres d'Agriculture suppriment l'un après l'autre les postes de techniciens de filières d'élevage, c'est désormais du point de vue écologique que l'animation technique s'adresse aux éleveurs.

Faut-il s'inquiéter d'une telle évolution ? Pas forcément. Il serait de toute façon vain de déplorer une évolution lourde correspondant aux attentes de la société. Mais quelles sont ces attentes ? Une protection de la nature mise au service d'un espace récréatif pour le monde urbain. De plus en plus, la fréquentation extraordinairement accrue de la montagne s'apparente à une logique de consommateurs de la part de visiteurs qui perdent de plus en plus les codes de compréhension de ces espaces. En témoigne en particulier, pour revenir au loup, le climat de plus en plus conflictuel engendré par la présence de chiens de protection en montagne. Absent dans les Alpes il y a seulement 20 ans, ils sont plus de 1500 aujourd'hui. Ils réduisent la marge de liberté des randonneurs. Ils sont accusés de s'en prendre à la faune sauvage. Là aussi l'action technique ne peut que limiter les dégâts, en s'appuyant sur l'information, la formation aux éleveurs, la mise au point d'un test d'agressivité des chiens... mais c'est encore les éleveurs qui sont en position d'accusés.

L'enjeu n'est pas seulement d'adapter l'élevage face aux loups. Il est aussi d'adapter les loups face à l'élevage. Cela fait quinze ans que la première politique, celle de la protection des troupeaux, est menée seule. Il est temps d'engager la seconde, celle de la régulation.

Mais le loup n'est que le révélateur d'une révolution de plus grande ampleur. Le pastoraliste que je suis ressens fortement que l'espace montagnard est en tension entre deux conceptions qui s'affrontent. La première, c'est celle d'un espace à vocation rurale, façonné et entretenu par les activités de polyculture-élevage depuis des siècles, et sur lequel le seul outil capable d'agir à grande échelle aujourd'hui est le pâturage. Cette approche a irrigué tout un travail de partenariat avec les gestionnaires de l'espace, forestiers, communes, parcs, et a permis d'engager les éleveurs pastoraux sur la voie de la prise en compte des enjeux et des valeurs écologiques depuis près de trois décennies. La forme la plus aboutie de ce partenariat est la contractualisation agri-environnementale.

La deuxième conception, celle de la *wilderness* sous l'influence croissante de la *deep-ecology*, est celle de l'ensauvagement de la montagne. Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, cet ensauvagement est tiré par trois moteurs écologiques : la fermeture des

milieux par centaines de milliers d'hectares, l'accroissement considérable des populations d'ongulés sauvages, enfin la colonisation par les grands prédateurs. Face à ce phénomène, les éleveurs sont de plus en plus considérés comme des gêneurs, et il nous arrive aussi de ressentir à notre égard l'hostilité de certains techniciens de la gestion des espaces naturels. D'une certaine façon, c'est là aussi l'héritage des forestiers de la restauration des terrains de montagne de la fin du 19^{ème} siècle. Le loup a puissamment contribué à renforcer ce camp.

« Biodiversité à visage humain » pour reprendre le terme un peu provocateur d'un collègue pyrénéen, ou ensauvagement de la montagne. Il paraît clair que cette dernière approche se renforce sous la pression irrésistible du catastrophisme écologique – si le terme paraît lui aussi provocateur, la panique n'est pas forcément bonne conseillère. Il est clair aussi que la prochaine réforme de la PAC est un lieu d'affrontement privilégié qui, quel qu'en soit le résultat, affichera son verdissement. Pour les pionniers du thème agri-environnemental que sont les pastoralistes méditerranéens et montagnards, nous devrions nous réjouir et nous sentir particulièrement armés pour affronter cette phase de transition qui se traduit par la multiplication des concepts : agriculture à haute valeur naturelle, trame verte et bleue, écologisation de l'agriculture... Mais la question de demain ne se posera pas tant sur le terrain des compétences acquises que sur celui des légitimités à rebâtir à chaque instant. En cela, le loup aura aussi été une sonnette d'alarme que les éleveurs et les pastoralistes ont parfaitement entendu sonner.

Je vous remercie de votre attention.